#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

.....

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 8 juillet 2011 (convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

# **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GELLE Thierry, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, MIIe COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, MIIe DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30 Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00 M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00 Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00 M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00 Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00 M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00 M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45 M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00 M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50 Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00 M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00 Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques MIIe COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30 M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45 M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40 M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M. DUBOS Gérard à partir de 14 h 00 M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00 Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00 Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00 M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00 M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00 M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40 M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu à partir de 15 h 00 M. SENE Malick à M. DAVID Alain Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à

Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h

#### PÔLE FINANCES Direction du budget et des finances

# DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 8 juillet 2011

N° 2011/0535

CENON - Société Anonyme d'HLM MESOLIA HABITAT - Travaux de réhabilitation thermique sur 212 logements collectifs locatifs, résidence "Verlaine", rues Paul Verlaine, Paul Valéry et Pauline Kergomard - Emprunt principal de 2.968.000 €, du type Eco prêt LS réhabilitation, auprès de la CDC - Délibération modifiant la délibération n°2010/0815 du 26 novembre 2010 - Garantie - Autorisation

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2010/0815 du 26 novembre 2010, la Communauté Urbaine de Bordeaux a accordé sa garantie à la Société Anonyme d'HLM MESOLIA HABITAT pour le remboursement d'un emprunt principal de 3.392.000 €, du type Eco prêt LS réhabilitation, à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer les travaux de réhabilitation thermique sur 212 logements collectifs locatifs, résidence « Verlaine », rues Paul Verlaine, Paul Valéry et Pauline Kergomard à Cenon.

Or, par mail du 16 juin 2011, la Caisse des Dépôts et Consignations nous informe qu'une partie (424.000 €) de ce prêt va être transformée en prêt PAM et qu'en conséquence l'Eco prêt LS réhabilitation ne sera émis que pour 2.968.000 €.

La diminution du montant de ce prêt étant supérieure à 10 %, il convient qu'elle soit entérinée par le garant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux n°2010/0815 du 26 novembre 2010;
- Vu le mail du 16 juin 2011 de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

### DECIDE

ARTICLE 1: La Communauté Urbaine de Bordeaux accorde sa garantie à la Société Anonyme d'HLM MESOLIA HABITAT pour le remboursement d'un emprunt principal de 2.968.000 €, du type Eco prêt LS réhabilitation, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de financer les travaux de réhabilitation thermique sur 212 logements collectifs locatifs, résidence « Verlaine », rues Paul Verlaine, Paul Valéry et Pauline Kergomard à Cenon.

<u>ARTICLE 2</u> : Les caractéristiques de l'Eco prêt LS réhabilitation consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont actuellement les suivantes :

montant du prêt : 2.968.000 €durée totale du prêt : 15 ans

- taux d'intérêt actuariel annuel fixe : 1,90 %

- taux annuel de progressivité : 0 %

- amortissement : naturel

- périodicité des échéances : annuelle

ARTICLE 3: La garantie de la Communauté Urbaine de Bordeaux est accordée pour la durée totale du prêt, soit 15 ans, à hauteur de la somme de 2.968.000 € majorée des intérêts courus, de retard, moratoires ou d'échéances, de l'indemnité de remboursement anticipé et de tous autres accessoires déterminés selon les modalités énoncées au contrat de prêt.

ARTICLE 4 : Les dispositions des articles 4 à 6 de la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux n° 2010/0815 du 26 novembre 2010 demeurent inchangées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 JUILLET 2011

**PUBLIÉ LE : 18 JUILLET 2011** 

M. LUDOVIC FREYGEFOND